

Syndicat d'Initiative des Petites Dalles

- Assemblée Générale du 29 juillet 2023 –

Compte rendu

Cette Assemblée, prévue initialement sur le terrain de la Chapelle, a dû finalement être déplacée au TCD compte-tenu des conditions météorologiques trop défavorables annoncées. Le Syndicat d'Initiative tient donc à remercier Monsieur Alain Pfirter, son Président, pour son accueil.

Ouverture de la séance à 10h45.

En préambule au déroulé de l'ordre du jour, le Président remercie Pierre Bazin, maire de Saint-Martin-aux-Buneaux pour sa présence et prie l'assemblée de bien vouloir excuser l'absence d'Éric Scarano, maire de Sassetot-Le-Mauconduit, mobilisé par la préparation du spectacle équestre prévu le soir même sur le champ de foire, face au château.

Le Président propose ensuite une minute de silence en mémoire des Petits Dallais décédés depuis l'été 2022, et en particulier :

- Didier Michaux
- Catherine Wallon, épouse Jamet
- Jeanine Ebran, épouse Jouvét,
- Paul Pétel,
- Jean-Claude Rambaud,
- Claudine Cross,
- Alain Chabord,
- Armelle Caplain, épouse Guibert,
- Danièle Arnaud, épouse Feuillolley.

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2022

Aucune remarque n'ayant été formulée, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Approbation du rapport d'activité de l'année 2022

Le Secrétaire fait lecture de ce rapport qui constitue également le rapport moral de cet exercice (*voir en annexe 1*). Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Une précision est apportée à propos des ventes proposées à la cabine de la plage durant l'été. Le produit de celles-ci est en effet reversé en totalité à leurs auteurs, chacun d'eux proposant ensuite spontanément de reverser, en retour, une participation au Syndicat.

Approbation du rapport financier 2022

Le Trésorier explicite les éléments figurant sur le compte de résultat 2022 présenté en séance, ainsi que ceux du bilan Actif-Passif au 31/12/2022 (*voir en annexe 2*), cet exercice se traduisant par un déficit global d'environ 866,10€.

Ce résultat s'explique par des éléments concernant à la fois les recettes et les charges enregistrés lors de cet exercice budgétaire.

Pour ce qui concerne les recettes, il convient par exemple de noter :

- Un nombre de cotisants un peu plus important que les années précédentes (158) ainsi qu'une cotisation moyenne encaissée légèrement plus élevée.
- Un léger manque à gagner côté « annonceurs » (- 820 €), consécutif à quelques retards de paiement (régularisés finalement en 2023) et à 2 entreprises en arrêt d'activité.
- Des subventions municipales inférieures aux prévisions. Alors que la mairie de Vinnemerville a doublé son montant de versement par rapport à l'année dernière et que Saint-Martin-aux-Buneaux a maintenu le sien au niveau habituel - que ces 2 mairies en soient d'ailleurs grandement remerciées -, la subvention reçue de la mairie de Sassetot-Le-Mauconduit s'est avérée, quant à elle, inférieure de 50% par rapport aux exercices précédents.

A propos des dépenses :

- Le coût de la soirée du feu d'artifice s'élève à 5.510€, soit 560€ pour la fanfare, 450€ pour l'association de Sécurité et 4.500€ pour le seul feu d'artifice dont le prix s'inscrit d'ailleurs dans un contrat de stabilité de 3 ans, passé avec l'entreprise Brézac-Carnaval et sans lequel celui-ci aurait augmenté de près de 20% en 2023 !
- Les frais de personnel (postes d'accueil à la cabine de la plage) se décomposent en 1.540€ de salaires et 958€ de charges.
- Enfin, les travaux réalisés en 2022 se sont concentrés sur la réfection des menuiseries de la façade côté mer de la bibliothèque.
A noter que la réfection des joints du mur de soutènement de la villa Brise-Lames, contigüe à ce terrain de jeux, a été effectuée par l'entreprise Pitte, sur l'exercice 2023 (et non en 2022 comme prévu initialement).

Election au Conseil d'Administration

Les membres sortants cette année 2023 sont :

<i>Philippe Duboc</i>	<i>Frédérique Potel-Behengaray</i>	<i>Aurélie Proffit</i>
<i>Emmanuel Quentin</i>	<i>Romarc Reygner</i>	<i>Jérôme Seyer</i>
<i>Michèle Tournier Cardinal</i>		

Ces 7 premiers membres se représentant, sont donc ré-élus à l'unanimité pour un mandat de 3 ans.

Interventions des maires et du Président du Syndicat Intercommunal de la Plage

- **Monsieur le Maire de Sassetot-le-Mauconduit, qui ne** pouvait être présent, a cependant souhaité rappeler les éléments suivants, au travers d'un message adressé à l'Assemblée Générale :
Fibre : le hameau est à ce jour totalement fibré, les branchements de prises sont à la charge des opérateurs.
En cas de demande de poser des poteaux ou des fils aériens, contacter la mairie.
Poubelles : des conteneurs individuels sont distribués par l'Agglomération, un conteneur supplémentaire est à disposition. Pour l'été, un second peut être envisagé.
Enfouissement : le programme se termine. Il est porté par le Syndicat Départemental d'Electricité.
Voiries : La commune a réalisé plusieurs travaux d'enrobés sur les voies publiques, ce programme sera poursuivi en 2024.

Concernant la couverture téléphone, après deux refus de permis de construire je n'ai pas de solutions sur Sassetot.

- **Monsieur le Maire de Saint-Martin-aux-Buneaux** a chaleureusement remercié le Syndicat, le Comité de la Saint-Pierre-des-Marins et tous les bénévoles sans lesquels toutes les animations estivales ne pouvaient avoir lieu. Il a par ailleurs expliqué le choix de retirer provisoirement les bacs de réception des sacs d'ordures ménagères disposés au niveau du tri sélectif en bas du Chemin Bellevue. Ceux-ci en effet n'ont été disposés que pour permettre aux résidents en fin de séjour d'y déposer leurs poubelles afin qu'elles ne terminent pas à trainer sur les trottoirs avec le risque d'être éventrés par des animaux errants. Or, cet emplacement est devenu progressivement au cours de l'été, du fait d'un manque flagrant de civilité de certains, un vrai dépotoir. Or, il ne peut-être question à la fois pour des questions d'hygiène publique et de respect pour le travail des employés municipaux, de cautionner et de faire perdurer une telle situation. Pour 2024, une demande remplacement de ces bacs par des containers dont on ne puisse pas ouvrir les couvercles a été faite auprès de la Communauté de communes de de la Côte d'albâtre, pour aider à l'auto-discipline de tous !

A noter que, côté Sassetot, des containers sont descendus uniquement le week-end et disposés sur les différentes sentes afin de pallier aux impossibilités de ramassages par les camions de ces différents sites. Ils sont ensuite systématiquement retirés en semaine pour éviter tout dépôt sauvage.

Monsieur le Maire a enfin remercié particulièrement F. Sanson et G. Poirier pour l'aide apportée lors de l'enfouissement des réseaux électriques et donné quelles précisions sur les suites du déploiement de la fibre, côté saint Martin. Plusieurs secteurs restent en effet à traiter : le bas de le rue Joseph Heuzé (Villas Saint Jean > Plage), le bas et le haut de la route de la mer, et le chemin Bellevue. Pour cette dernière phase de travaux, les études avaient montré la nécessité d'installer un nouveau transformateur électrique. Le projet initial proposait son implantation à proximité de la plage, mais a été refusé. Finalement, pour cet équipement, la solution retenue consistera donc à le positionner à proximité du transformateur actuel. Il ne reste plus désormais qu'à réunir les financements nécessaires à la réalisation de ces dernières phases.

- **Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal de la Plage (Philippe Duboc)**, détaille, devant l'Assemblée Générale, les différents équipement mis en place dans le cadre du projet intercommunal « Plage Handicap » mené avec la participation de la SNSM, de l'Association de Protection du site et du Syndicat d'Initiative. Il remercie en particulier Emmanuel Quentin qui s'est chargé entièrement de la conception et de la réalisation du panneau d'information disposé en haut de la plage et indique que les tapis sont en général appréciés et bien utilisés même si quelques glissades restent à déplorer. A propos de la consommation d'eau au niveau des douches qui risque d'augmenter sensiblement, il précise qu'une demande sera adressée à Véolia afin de bénéficier d'une réduction de prix. L'eau utilisée repart en effet directement dans la nature sans être traitée, ceci devrait donc pouvoir éviter le paiement de la taxe correspondante de retraitement, normalement due !

Questions diverses :

- **Problème des poubelles :**
En complément des remarques faites par Monsieur le Maire de Saint-Martin-aux-Buneaux, il est demandé qu'une réflexion puisse être engagée sur l'adaptation de la fréquence des ramassages des ordures ménagères à la fréquentation du village. Il est évident en effet que les besoins ne s'avèrent pas être les mêmes entre la période hivernale et la saison estivale. Une réunion entre l'Association de Protection du site, la Mairie de

Saint-Martin et la Communauté de communes de la Côte d'albâtre est donc préconisée pour aborder ce sujet.

La décision prise par ailleurs par cette dernière, de généraliser des sacs translucides pour collecter ces ordures ménagères est également source d'inquiétudes. En effet, seul, le maintien des poubelles en dur permettrait d'éviter les risques d'éventrage sur la chaussée de tels sacs en plastique....

➤ **Entretien des chemins :**

Le métro, ainsi que le petit chemin qui monte en face en direction de la chapelle, mériteraient d'être débroussaillés prochainement.

➤ **Défibrillateur :**

Le souhait est émis de disposer, à longueur d'année, d'un défibrillateur à proximité immédiate de la plage, car, malheureusement, la possibilité de son utilisation pourrait, un jour, s'avérer vitale en cas de de malaise d'un baigneur par exemple !

L'ensemble des questions à l'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le Président

le Secrétaire de séance

RAPPORT MORAL et D'ACTIVITE 2022

L'année 2022 aura été une belle année pour notre hameau des Petites Dalles, avec une crise sanitaire beaucoup moins agressive que les deux années précédentes, autorisant le déroulement de la totalité de nos manifestations, et de plus sous une météo très clémente avec même plusieurs jours de canicule... Quelques pluies auraient été cependant salutaires tant pour les jardins que pour les prairies et les cultures !

En premier lieu, signalons le livret annuel, tiré à 6000 exemplaires, et distribué vers la mi-avril. Il constitue d'abord une belle oeuvre collective car une quinzaine de personnes participent à son élaboration, dont une équipe de 5 relecteurs qui apportent leur propre vision, leur originalité et leur sensibilité ! Tout cela participe à l'enrichissement du livret, le Bon à tirer n'étant souvent donné à l'Imprimerie Durand de Fécamp qu'après 7 ou 8 versions ! En résumé, un gros travail d'hiver...

La lecture sous le marronnier... instituée depuis 5 ans par les Editions du Mauconduit, a acquis désormais ses lettres de noblesse et constitue une manifestation incontournable et très prisée par une bonne centaine de personnes. La Villa "Les Marronniers", grande propriété pleine de verdure et si proche de la mer, apporte sa touche de poésie à ces lectures et aux échanges qui s'ensuivent !

Le défilé aux lampions et le feu d'artifice ont été couronnés de succès. L'Avant-Garde Angervillaise, qui a fêté en 2022 son centenaire, a guidé en musique les très nombreux lampions jusqu'à la plage. Ensuite, à 23h, la Société Carnaval-Brézac nous a offert un bouquet final dont tout le monde se demandait... jusqu'où irait cette féerie !

Pour un bon déroulement de cette grosse manifestation, l'association valmontaise, RS Sécurité, a été de nouveau sollicitée pour fermer les accès au hameau et éviter les intrusions intempestives de véhicules dans le hameau. Cette fermeture s'exerce de 21 h à minuit.

Voici quelques éléments chiffrés concernant nos animations 2022 :

Visites de la grotte en juillet-août, organisées avec le CNEK : 210 visiteurs adultes et 90 enfants.

Visites du hameau en juillet et août : 50 participants lors des 2 visites proposées.

Marionnettes « Les Marmousets » : 3 spectacles, 320 adultes et enfants.

Vide grenier : 1470 visiteurs et 64 stands exposants.

Jeux de plage 55 enfants

Châteaux de sable 36 enfants

Initiation au modelage d'argile :24 enfants

Ateliers de lecture 8 enfants

Peinture sur galets 37 enfants

En 2022, nous n'avons pas reconduit l'activité "Découverte de l'estran" par manque d'animateur motivé et de participants matinaux ! Tous nos remerciements sont adressés néanmoins à Jérôme Seyer qui avait créé cette activité en 2012, relayé efficacement certaines années par Pierre Cavalère !

La journée de la mer, comprenant brocante, vente de livres et jeux d'enfants, a connu une fréquentation plus faible que l'année précédente. Elle s'est poursuivie par le dîner aux maquereaux, toujours préparé par le Comité de la St Pierre des Marins et accompagné en musique par la musique de l'Inter Club, a reçu plus de 260 inscriptions.

Environ 25 jeunes garçons et filles participent bénévolement au service. Que tous soient remerciés !

Notre local-bibliothèque, situé au 75 rue Joseph Heuzé, est ouvert en journée, été comme hiver. Il est équipé d'un Wifi permanent et confirme sa vocation de lieu de rencontre et d'échanges. Les visiteurs peuvent y déposer des livres, anciens ou plus récents, de préférence en bon état, et en prendre pour leurs besoins personnels ou familiaux. Les lecteurs pourront conserver les livres qu'ils ont appréciés ou remettre les autres dans le circuit. Nous remercions les quelques personnes qui participent régulièrement au tri et rangement des livres.

La saison s'est terminée par le traditionnel apéritif de fin de saison, sur la plage, rassemblant sur la plage un grand nombre d'habitants du hameau et des environs. Les usagers de la plage, au sens large, y sont conviés bien sûr sans oublier qu'à l'origine, il s'agissait de remercier les équipes communales pour leur aide matérielle tout au long de l'été. Les équipes du Food truck et camionnette de glaces ORIA y sont bien sûr invitées...

Quant à notre site internet *sipetitesdalles.org*, le succès est au rendez-vous : de mai à octobre 2022, 3000 visiteurs se sont rendus sur le site (soit 80% de plus qu'en 2021) avec 8700 pages consultées.

Toutes les informations concernant le Syndicat d'initiative y sont relayées, ainsi que celles concernant d'autres structures, pour toute sorte d'annonces utiles et informations diverses sur les activités... La mise à jour de ce site est quotidienne grâce à la compétence d'un de nos membres.

Le terrain de jeu a connu un taux de remplissage exceptionnel tout au long de l'été. Nous rappelons la présence nécessaire d'un adulte responsable des enfants présents,

Les deux jeunes, embauchés Antoine Proffit et Charlotte Cavallère, pour tenir la cabine de la plage, ont procédé pendant 6 semaines, chaque jour de 15h à 18h, aux inscriptions pour les différentes manifestations, au recueil des cotisations, aux ventes diverses de livres, cartes, photos, timbres, ainsi que la fourniture de renseignements aux visiteurs !

Pour conclure, il est indispensable de rappeler que l'ensemble de nos activités ne peut se dérouler que grâce à l'action et au concours de tous.

- Les 80 fidèles annonceurs de notre livret, qui constituent un maillage important entre les artisans et commerçants d'une part et la population locale d'autre part. Leur contribution financière est essentielle.
- Les 160 cotisants réguliers, anciens et nouveaux.
- L'équipe d'une quinzaine de personnes qui participent à la constitution du livret annuel.
- Les 18 membres du Conseil d'administration qui œuvrent tout au long de l'année.
- L'équipe du Comité de la Saint-Pierre des Marins et sa dizaine de membres qui, sous la Présidence de Jean-Claude Béchet, répondent toujours présents.
- Et enfin, le soutien et l'aide matérielle apportés par les communes de Sassetot le Mauconduit et Saint-Martin aux Buneaux, depuis les élus, personnel administratif et agents communaux.

Enfin, n'oublions pas non plus, les divers bénévoles occasionnels, discrets et qui finalement se présentent nombreux, souvent spontanément !

Merci à tous...

RESULTATS FINANCIERS 2022

- COMPTE DE RESULTATS 2022 -
- BILAN AU 31 DECEMBRE 2022 -

PRODUITS	REEL 2015	REEL 2016	REEL 2017	REEL 2018	REEL 2019	REEL 2020	REEL 2021	BUDGET 2022	REEL 2022
Cotisations	5082	5370	5160	5610	5256	4538	5750	5 700,00 €	5 966,00 €
Annonces	7100	6940	6810	6600	7690	7000	6500	7 200,00 €	6 600,00 €
Subventions	2474	1624	1825	2075	1825	765	1770	1 800,00 €	1 370,00 €
Manifestations nettes	3818	4473	3453	4514	3928	1824	2975	4 200,00 €	5 194,36 €
Financiers	224	154	101	17	0	21	21	20,00 €	20,56 €
Dons exceptionnels	0	0	5521	0	0	730	1220		0,00 €
Reprise sur réserves années antérieures								1 959,00 €	
TOTAL PRODUITS	18698	18560	22870	18816	18699	14878	18236	20 879,00 €	19 150,92 €

CHARGES									
Soirée du 14 juillet	4180	4260	4260	4210	4408	0	4979	5 000,00 €	5 510,00 €
Livret et fournitures	3790	3360	3300	3609	4214	4612	4717	4 830,00 €	4 827,58 €
Achats lots et divers matériel	1209	755	1023	1237	2146	844	1051	1 000,00 €	1 245,29 €
Frais généraux	4393	2599	2700	2307	2461	2423	2526	2 500,00 €	2 885,69 €
Equipement et tx divers		1890	453	1401	2915	4503	424	3 700,00 €	3 003,64 €
Frais de personnel	1262	2667	1916	2543	2129	1910	1929	2 000,00 €	2 411,79 €
Frais financiers			54	498	578	304	2257	120,00 €	133,03 €
Amortissements nets	1405	632	1516	1516	734	368		0,00 €	0,00 €
TOTAL CHARGES	16239	16163	15222	17322	19585	14963	17883	19 150,00 €	20 017,02 €

dernier rembt emprunt

RESULTAT NET	2459	2397	7648	1493	-886	-85	353	1 729,00 €	-866,10 €
---------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------	------------	-------------------	------------------

Bilan Actif-Passif

SYNDICAT D'INITIATIVE DES PETITES DALLES
BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF		PASSIF	
TERRAINS	2653	RESERVES	52026
CABINE	0	RESULTAT 2022	-866
LOCAL 75 rue JH	19025		
JEUX ENFANTS	0	SUBVENTIONS NETTES	0
PARTS SCI	0		
Prix d'acquisition des parts SCI	0		
STOCK	660	DETTES FOURNISSEURS	0
CREANCES	820	EMPRUNT CIC	0
DISPONIBLE banque	28002	PRODUITS D'AVANCE	0
TOTAL	51160		51160